

**Arrêté ministériel de la Communauté française portant
reconnaissance des qualifications prévues par le décret du
19 juillet 1991 relatif à la carrière des chercheurs
scientifiques**

A.M. 17-01-2014

M.B. 03-11-2014

Le Ministre de la Recherche,

Vu le décret du 19 juillet 1991 relatif à la carrière des chercheurs scientifiques;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 18 novembre 1991 portant exécution du décret du 19 juillet 1991 relatif à la carrière des chercheurs scientifiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 juillet 2013 fixant la répartition des compétences entre les Ministres du Gouvernement de la Communauté française;

Vu les propositions introduites par les institutions universitaires,
Arrête :

Article 1^{er}. - En vertu du décret du 19 juillet 1991 relatif à la carrière des chercheurs scientifiques, les niveaux de qualification

B. CHARGE DE RECHERCHE :

DALKAS G., DOUMONT G., GACQUER D., GAPONENKO Y., MIALDUN A., MORTEHAN O., PETROVIC D., RAICEVIC G., FISHER A., TAKEDA H., LARBANOIX L., MAHMOUDI S., TILMANNE J., GILTAIRE S., LALOY J., LOZANO GARCIA O., MENDOZA M.

C. CHERCHEUR QUALIFIE :

VIN E.

sont reconnus aux personnes citées dont les noms et qualités sont repris dans le tableau annexé au présent arrêté.

Article 2. - La date de la reconnaissance de niveau est fixée pour chaque personne en regard de son nom sous la rubrique "date de niveau".

A cette même date, l'ancienneté scientifique, calculée en années et mois, est indiquée dans les deux colonnes précédentes.

Bruxelles, le 17 janvier 2014.

Le Ministre de la Recherche,

J.-M. NOLLET

NIV	NOM	PRENOM	JJ.MM.AA	TITRE(S)	ETABL	AN	M	DATNIV
B	DALKAS	Georgios	14.10.1980	Docteur en sciences de l'ingénieur	ULB	0	11	31.07.2013
	DOUMONT	Gilles	10.11.1977	Docteur en sciences	ULB	13	6	31.07.2013
	GACQUER	David	07.04.1981	Docteur en sciences	ULB	4	9	31.07.2013
	GAPONENKO	Yury	19.03.1972	Docteur en sciences	ULB	5	10	31.07.2013
	MIALDUN	Aliaksandr	17.12.1966	Docteur en sciences de l'ingénieur	ULB	7	6	31.07.2013
	MORTEHAN	Olivier	24.07.1953	Docteur en sciences de gestion	ULB	7	5	31.07.2013
	PETROVIC	Dragana	09.10.1974	Docteur en sciences de l'ingénieur	ULB	14	1	31.07.2013
	RAICEVIC	Gordana	30.01.1979	Docteur en sciences biomédicales et pharmaceutiques	ULB	6	7	31.07.2013
	FISHER	Axel	21.11.1978	Docteur en art de bâtir et urbanisme	ULG	1	11	01.03.2013
	TAKEDA	Haruko	24.03.1969	Docteur en sciences vétérinaires	ULG	18	10	01.03.2013
	LARBANOIX	Lionel	05.08.1982	Docteur en sciences biomédicales	UMONS	8	3	31.12.2013
	MAHMOUDI	Sidi	16.04.1984	Docteur en sciences de l'ingénieur	UMONS	5	9	31.12.2013
	TILMANNE	Joëlle	01.06.1983	Docteur en sciences de l'ingénieur	UMONS	7	3	31.12.2013
	GILTAIRE	Séverine	16.04.1984	Docteur en sciences biomédicales et pharmaceutiques	UNAMUR	4	3	30.04.2013
	LALOY	Julie	25.01.1986	Docteur en sciences biomédicales et pharmaceutiques	UNAMUR	5	5	30.04.2013
	LOZANO GARCIA	Omar	02.07.1981	Docteur en sciences	UNAMUR	3	2	31.05.2013
	MENDOZA	Mejia	14.11.1972	Docteur en sciences	UNAMUR	10	05	31.05.2013
C	VIN	Emmanuelle	24.04.1978	Docteur en sciences de l'ingénieur	ULB	11	10	31.07.2013

Tableau annexé à l'arrêté du 17 janvier 2014.

